



HABITAT
MONTFORT
COMMUNAUTÉ

Des subventions et des conseils pour vos travaux



Montfort Communauté propose
à ses habitants un service gratuit d'aide
et de conseils pour :

- ▶ **l'étude de faisabilité, l'estimation du coût des travaux...,**
- ▶ **les aides disponibles,**
- ▶ **le plan de financement (apport, aide, emprunt...)**

Aides
de l'Anah
**jusqu'à
55%**
des dépenses
subventionnables



POUR QUELS TRAVAUX ?

- ▶ Des travaux permettant des économies d'énergie.
- ▶ Des travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement.
- ▶ Des travaux lourds de réhabilitation dans le cadre d'un logement indigne ou très dégradé.

POUR QUELS LOGEMENTS ?

Ces aides concernent des travaux dans la résidence principale ou dans un logement destiné à la location.



- ▶ Le logement doit avoir plus de 15 ans.

POUR QUI ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires privés qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le louent.

- ▶ Pour une résidence principale, les aides sont attribuées sous conditions de ressources.

QUELLES CONDITIONS ?

- ▶ Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention.
-  ▶ Les travaux doivent être effectués par des professionnels.
-  ▶ Pour les résidences principales, le logement doit être occupé après travaux pendant au moins 6 ans.
- ▶ Pour les locations, le logement doit être loué pendant au moins 9 ans.

Permanences gratuites :

 Le 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h
À l'hôtel Montfort Communauté

Se munir de son dernier avis d'imposition pour les propriétaires occupants.

Renseignements :

CDHAT 02 99 28 46 50 ou bretagne@cdhat.fr
www.montfortcommunaute.bzh rubrique Vivre